

les atouts de la formation

- Formateurs professionnels reconnus dans le champ de la formation et des activités physiques et sportives
- Salles de formation équipées
- Salle de fitness
- Infrastructures sportives à proximité
- Outils pédagogiques innovants
- Possibilité de restauration (site de Mt-St-Aignan)
- Horaires et pédagogie adaptés
- Alternance cours mixtes / cours spécifiques

Prise en charge du handicap

Le CFA accompagne les apprenants en situation de handicap en amont et tout au long de leur parcours de formation par l'intermédiaire d'un référent handicap.

SITE DE MT-ST-AIGNAN

☎ 06 34 28 21 42 ✉ formation@asrouenuc.com

SITE DE ROMILLY / PT-ST-PIERRE / ALIZAY

☎ 07 49 67 31 77 ✉ gregory.legros@asrouenuc.com

*Sous réserve d'ouverture de sessions par la DRAJES de Normandie

N° de déclaration d'activité : 28760579576

UAI : 0763505X



Votre partenaire de formation !



www.asruc-formation.fr



ASRUC Formation



@asrucformation



BPJEPS

Activités Physiques pour Tous

Un diplôme national de niveau IV, habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Académie de Normandie (DRAJES, ex DRDJSCS).

Le BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « Activités Physiques pour Tous » est une formation permettant d'acquérir les compétences indispensables à l'animation et l'encadrement d'activités physiques et sportives dans un cadre d'initiation et de découverte, pour tout public et de devenir éducateur sportif.

La formation est accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap.

La formation : 3 grands axes

- Le CFA vous forme à la mise en œuvre de projet pédagogique et d'animation
- Le CFA vous apporte les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'éducateur sportif dans 3 familles d'activités d'entretien corporel, ludique et de pleine nature
- Le CFA permet l'acquisition de compétences techniques pour encadrer en toute sécurité

Contenus de la formation : 4 Unités Capitalisables

UC 1

Encadrer tous publics dans tous lieux et toutes structures

UC 2

Mettre en œuvre un projet d'animation

UC 3

Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous

UC 4

Maîtriser et démontrer les gestes, les techniques, la réglementation et la sécurité dans les activités physiques pour tous

Conditions d'entrée

- Avoir au moins 18 ans
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation et prouver son honorabilité
- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme
- Valider les TEP et les épreuves de sélection de l'ASRUC Formation - Tests adaptés sur demande d'un médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives de moins d'un an
- Être reconnu comme travailleur handicapé par la MDPH

Formation en apprentissage de 20 à 22 mois

- 1 semaine en organisme de formation (présentiel ou distanciel)
- 2 semaines en entreprise



Calendrier

- **TEP (Tests d'Exigences Préalables)**
Calendrier régional sur le site internet de la DRAJES de Normandie
- **ÉPREUVES DE SÉLECTION de l'ASRUC Formation**
Nous consulter
- **CALENDRIER DE LA FORMATION**
Nous consulter à compter de mars 2022

Coûts pédagogiques

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par les financeurs de l'apprentissage et de la formation professionnelle.